



Calédonie, comme les insurgés de la Commune de Paris, ils furent envoyés à l'Île des Pins avec deux mille cinq cents de ceux-ci. Voici comment les a décrits H. Rivière : « On les voit, errant çà et là, résignés et stoïques, sous leur long burnous blanc que serre à la tête la corde en poil de chaméau. Leur œil garde une flamme à demi-éteinte ; ils s'inclinent, au passage d'un chef français, avec l'humilité digne qui leur est propre, et, le soir, se prosternant au soleil couchant, baisent cette terre qui leur est ennemie, mais qui n'en est pas moins celle de Dieu » (1). Ces musulmans kabyles restèrent à l'Île des Pins jusqu'en 1881. Ramenés sur la Grande Terre, ils durent attendre 1895 pour être amnistiés, plus de quinze ans après l'amnistie des Communards. La plupart d'entre eux quittèrent alors la Nouvelle-Calédonie, mais quelques-uns, qui bénéficiaient de la résidence libre, s'y installèrent. Les descendants de ces derniers se convertirent généralement au catholicisme.

D'autres musulmans originaires d'Afrique du Nord, dont plus des quatre cinquièmes en provenance d'Algérie, arrivèrent en Nouvelle-Calédonie comme condamnés aux travaux forcés. Leur nombre n'est pas connu de façon précise, parce que l'Administration pénitentiaire ne les a pas distingués des bagnards européens :

catholicisme a facilité la réinsertion sociale pour un certain nombre de leurs descendants, d'autres sont restés attachés à ce qui a pu subsister de leur culture religieuse d'origine.

Les musulmans arabes de la première génération implantée en Nouvelle-Calédonie semblent avoir suivi assez scrupuleusement les principales prescriptions du Coran, pratiquant les cinq prières journalières, s'abstenant de boisson alcoolisée ainsi que de viande de porc, et observant le jeûne du Ramadan ; ils avaient par ailleurs conservé diverses pratiques de l'Islam populaire, tel l'usage d'amulettes. Face au christianisme, ils s'étaient montrés plutôt fermes, malgré les bonnes relations nouées avec les missionnaires catholiques. Mais l'une des principales difficultés pour la transmission des croyances et des pratiques religieuses résidait dans le fait que leurs femmes, d'origine européenne et elles-mêmes anciennes condamnées dans bien des cas, ne connaissaient et ne partageaient généralement pas la foi islamique. A cela s'ajoutait la misère assez commune des conditions de vie, peu favorable à l'observance religieuse. Enfin, la vie religieuse de cette communauté musulmane n'a jamais été véritablement organisée — l'unique marabout venu en Nouvelle-Calédonie est retourné dans son pays.

lement les Indonésiens établis en Nouvelle-Calédonie (le terme familial de « Niaoulis » étant réservé à ceux qui y sont nés). Alors que les travailleurs importés du Tonkin ou du Japon furent pour la plupart affectés aux mines, une fraction non négligeable des Indonésiens a été employée aux tâches agricoles, notamment dans les plantations de café, ou comme personnel de maison. Assez nombreux furent ceux qui, arrivés au terme de leur contrat, décidèrent de prolonger leur séjour en Nouvelle-Calédonie, certains parvenant à se fixer comme métayers ou colons. Le nombre des Indonésiens a augmenté assez régulièrement jusqu'à atteindre plus de 8.000 au cours de la seconde guerre mondiale (accroissement naturel compris), dont environ 10 % établis à leur compte. Mais après la guerre, beaucoup rentrèrent en Indonésie. Aujourd'hui, il y a un peu plus de 5.000 Indonésiens en Nouvelle-Calédonie, dont plus des trois-quarts nés sur place. Les deux-tiers environ de ces Indonésiens jouissent de la nationalité française. Et on peut estimer à 80 % environ ceux qui sont d'obédience musulmane.

On sait que la rigueur de l'Islam a été tempérée en Indonésie par les traditions culturelles et religieuses autochtones, aboutissant parfois à des formes quasiment syncrétiques. C'est cet Islam qui a été apporté en Nouvelle-Calédonie avec les Indonésiens. Mais l'absence d'encadrement religieux, de mosquées et d'enseignement coranique eurent pour conséquence d'en altérer encore davantage le contenu et d'en affaiblir les exigences. Les obligations religieuses quotidiennes ne sont guère mises en pratique par la majorité. Par contre, les grands événements de la vie, telles la circoncision, les noces et les funérailles, gardent la marque de l'Islam. La première grossesse d'une jeune femme, ou l'attribution d'un nom à un bébé, peuvent également donner lieu à des réunions rituelles, avec partage de nourriture et prières coraniques. Par ailleurs, nombre d'Indonésiens musulmans s'abstiennent de viande de porc. Mais c'est la fin du Ramadan qui constitue la seule véritable manifestation collective des musulmans indonésiens — encore qu'il s'agisse au moins autant d'une manifestation culturelle et ethnique que d'une festivité proprement religieuse. En effet, c'est le sentiment d'appartenance à un groupe ethnique minoritaire, attaché à ses traditions particulières, qui constitue aujourd'hui le principal facteur de survivance de l'Islam dans la communauté indonésienne — du moins dans la fraction la plus âgée de celle-ci. Dans les générations jeunes, les unions inter-ethniques et la mobilité matrimoniale portent de plus en plus atteinte à ce sentiment d'appartenance et aux caractéristiques qui l'accompagnent.

Enfin, il faut mentionner la présence en Nouvelle-Calédonie (surtout à Nouméa) de quelques dizaines de musulmans immigrés plus récemment, en provenance de la Somalie et du Proche-Orient. C'est au sein de cette petite communauté, particulièrement soumise aux prescriptions coraniques, que se recrutent la plupart des personnalités soucieuses d'organiser et d'animer l'Islam en Nouvelle-Calédonie.

2. — Effectifs

Avec un peu plus de 4.000 membres, les communautés musulmanes, arabe et indonésienne, ne rassemblent que 3 % de la population de la Nouvelle-Calédonie. Comme il n'existe aucun prosélytisme et que, dans la conjoncture actuelle, l'immigration des groupes ethniques concernés est arrêtée, l'accroissement des musulmans ne dépendra que de leur progression démographique naturelle. La religion massivement majoritaire en Nouvelle-Calédonie est le christianisme, l'Eglise catholique regroupant près de 67 % de la population, la Confession protestante 25 %, et diverses minorités chrétiennes 2 %.

Distribution de la population selon l'appartenance religieuse et ethnique

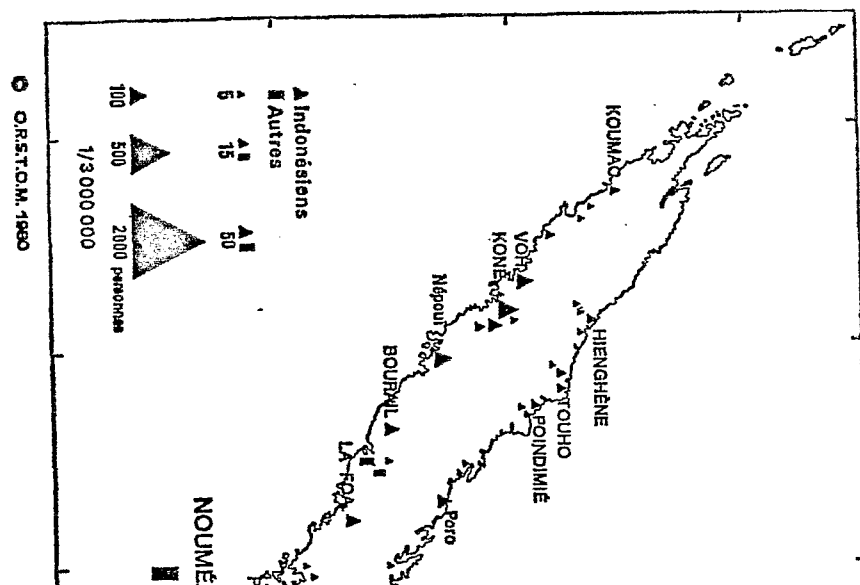
(Etude ORSTOM, J.-M. KOHLER, 1978 ; chiffres arrondis)

	Catholiques	Protestants	Musulmans	Autres	Totaux
Mélanésiens*	28.650	29.300	—	1.550	59.500
Européens	46.700	1.000	100	3.700	51.500
Wallisiens**	10.000	—	—	100	10.000
Tahitiens	2.100	3.200	—	1.100	6.400
Indonésiens	300	100	4.000	700	5.100
Viêtnamiens	1.800	—	—	200	2.000
Autres	1.450	400	150	400	2.400
Totaux	91.000	34.000	4.250	7.750	137.000

* Mélanésiens calédoniens (58.400) et originaires du Vanuatu (1.100).

** Wallisiens et Futuniens confondus.

3. — Implantation géographique des musulmans



Les Arabes libérés du bagne qui obtinrent des concessions agricoles, de 4 à 5 ha, ont en majorité été installés dans les vallées de Nessadiou et de Boghen. Ils y furent rejoints par d'autres libérés arabes, souvent démunis de moyens de subsistance et plus ou moins en rupture avec la société. Les descendants de ces Arabes sont à l'heure actuelle quelques centaines, dont une bonne partie est établie à Bourail ou dans l'agglomération de Nouméa.

A leur arrivée en Nouvelle-Calédonie, les Indonésiens ont pour la plupart été installés en brousse, dans les centres miniers et dans les régions agricoles, notamment dans la partie nord du pays. Mais cette implantation s'est profondément modifiée après la seconde guerre mondiale. La suppression des contrats de travail s'est en effet traduite par un repli important de cette ethnie sur Nouméa. Plus de la moitié des Indonésiens se trouve actuellement établie dans cette commune, et dans les communes voisines de Dumbéa et Mont-Dore. Les autres sont restés dans les aires d'implantation anciennes, dans les régions caféicoles de la Côte Est comme de la Côte Ouest (Hienghène, Touho, Poindimié ; Voh et Koné), et près de certains centres miniers comme Népoui et Poro.

Cette répartition géographique des musulmans arabes et indonésiens risque de subir des modifications du fait de l'évolution politique de la Nouvelle-Calédonie. Certains se trouvent en effet installés sur des terres aujourd'hui revendiquées par la population

Nouméa et d'y édifier une mosquée et une école coranique avec

bourses qui leur sont offertes. Les responsables de l'Association